

**Dépendance** Le projet de colocation pour personnes âgées dépendantes « Âges et vie », dans le quartier des Prés verts, est lancé. Les travaux ont pris un peu de retard, mais ont débuté.

# La coloco pour seniors sur les rails

« QUAND J'AI VU LES ENGINs arriver, ça a été un très beau jour. J'ai eu des phases où je n'y croyais plus ».

Jeudi dernier, devant le conseil municipal de Lure, Danièle Hertz n'a pas caché son soulagement de voir – enfin – le chantier des maisons « Âges et vie » débuter. L'adjointe au maire en charge des affaires sociales travaille depuis 2009 sur ce projet, qui figurait dans le programme de la majorité actuelle.

L'idée ? Proposer un « domicile partagé », une colocation à des personnes âgées en perte d'autonomie. « Âges et vie » va construire dans le quartier des Prés verts deux grandes maisons avec six logements chacune pour les seniors. Les résidents auront leur propre chambre de 30 à 40 m<sup>2</sup>, avec salle de bain individuelle et terrasse. Au centre, un grand espace commun accueillera cuisine, salle à manger et salon.

Les locataires seront accompagnés 24 heures sur 24 par un auxiliaire de vie. Le personnel habitera sur place, au premier étage des maisons. Cette nouvelle offre vise donc les personnes âgées qui ne peuvent plus rester seules dans leur logement, mais qui préfèrent



■ L'entreprise Cadoux TP, de Mercey-le-Grand (Doubs), s'est chargée des travaux de terrassement et de l'installation des réseaux. Photo ER

éviter la maison de retraite. « Ici, pas de personnel en blouse blanche, pas de cuisine collective, pas de repas pris à 18 h », vante Âges et vie. « on ne décide pas à votre place, puisque vous êtes chez vous ».

« Ce sera un peu l'intermédiaire entre le foyer Henri-Courtois, où les personnes sont autonomes dans leur

studio, et la maison de retraite médicalisée Marie-Richard », explique Danièle Hertz. Les habitants de Lure seront prioritaires pour l'attribution des logements.

## Pas facile de trouver les investisseurs

Si le projet a pris du retard, « c'est parce que la société devait d'abord trouver les

investisseurs prêts à s'engager », indique Danièle Hertz. Âge et vie construit les bâtiments et revend les logements à des privés, qui touchent des loyers en retour. La commune soutient ce modèle en s'engageant à verser les loyers des 12 logements même s'ils sont inoccupés. Elle vend le terrain à Âge et vie mais lui verse, en contrepartie, une aide à l'in-

vestissement de 93.761 €. « Grâce à la participation des mairies, le prix de vente se situe 30 à 40 % moins cher que le prix moyen des logements neufs », met en avant l'entreprise. Malgré ça, les investisseurs ne se bousculaient pas avant les élections : « Le marché immobilier était calme, mais ça s'est amélioré », indique Thierry Morel, un des dirigeants de la SARL Âges et vie.

Les locataires, de leur côté, paieront 1.400 € par mois pour le logement avec les charges, la nourriture et l'accompagnement par un auxiliaire de vie. « C'est moins cher qu'en maison de retraite », note Danièle Hertz. « Les locataires mutualisent le coût qui correspond à l'emploi de leurs trois salariés », explique Âge et vie.

Même si le chantier est lancé, il faudra encore patienter un peu avant d'inaugurer les logements. Les terrassements sont finis et les maçons prennent le relais. L'ouverture ? « Septembre 2013 au mieux, début 2014 au plus tard », répond Thierry Morel. Une bonne nouvelle pour la municipalité, qui pourra inaugurer les lieux avant la fin de son mandat.

Guillaume MINAUX